

Image not found or type unknown



## Indemnités abandon de poste

Par **rayanmeissa**, le **27/08/2014** à **00:43**

Bonjour,

J'ai été radié des cadres pour abandon de poste en novembre 2008, j'ai réintégré en juin 2012 suite à une décision du juge administratif annulation d'arrêté pour vice forme, procedures.

Je viens d'apprendre que j'aurai du percevoir des indemnités de pertes de salaires et/ou des dommages,je n'ai jamais rien eut ni demandé je ne savais pas.

Est ce que c'est vrai.Qu'est qu'il faut faire.Est ce que c'est trop tard maintenant pour intervenir ?

Par **P.M.**, le **27/08/2014** à **09:30**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci](#)